

Cormontreuil, le 23 décembre 2008, 18h00

Société anonyme au capital de 15 300 000 euros
66, rue du Commerce – 51350 CORMONTREUIL
398 248 591 RCS REIMS

Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale Mixte

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Immobilière Frey s'est réunie le 17 décembre 2008 au siège social de la Société à Cormontreuil.

A cette date, le nombre total d'actions existantes s'élevait à 6 120 000 pour un nombre identique de droits de vote.

Après déduction des droits de vote attachés aux 8 610 actions auto-détenues par Immobilière Frey, le nombre total d'actions ayant le droit de vote à cette assemblée générale s'élevait à 6 111 390 pour un nombre identique de droits de vote.

Lors de cette assemblée générale, les actionnaires présents, régulièrement représentés, ayant valablement donné procuration au Président ou voté par correspondance, détenaient ensemble 5 309 570 actions et autant de droits de vote, étant précisé que le bureau de l'assemblée générale a écarté pour cause d'irrégularité un formulaire de vote par correspondance représentant 30 487 actions et autant de droits de vote.

Ceci étant précisé, il est rappelé que l'assemblée générale mixte des actionnaires a notamment :

- Approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2007/2008 d'une durée exceptionnelle de 18 mois, clos le 30 juin 2008 (résolutions n°1 et n°3) ;
- Approuvé l'affectation du résultat de l'exercice d'un montant de 362 994,93 €, dans les conditions suivantes : dotation à la réserve légale de 18 149,75 € (Soit 5% du bénéfice distribuable) et dotation aux « autres réserves » de 344 845,18 € (résolution n°2) ;
- Approuvé la modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social. Par conséquent l'exercice en cours débuté le 1^{er} juillet 2008 prendra fin le 31 décembre 2008 et aura une durée exceptionnelle de 6 mois (résolution n°9).
- Adopté diverses délégations financières au profit du Directoire,

Toutes les résolutions de l'Assemblée Générale Mixte ont été adoptées à l'unanimité.

Détail du vote des résolutions

	Pour	Contre	Abstention
De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire			
1 Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2008 et des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du code général des impôts	100%	0%	0%
2 Affectation des résultats	100%	0%	0%
3 Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2008	100%	0%	0%
4 Approbation des conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce concernant Monsieur Jean-Jacques FREY	100%	0%	0%
5 Approbation des conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce concernant Monsieur Antoine FREY	100%	0%	0%
6 Approbation des autres conventions et engagements visés aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce	100%	0%	0%
7 Autorisation à donner au directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société	100%	0%	0%
8 Pouvoirs	100%	0%	0%

Détail du vote des résolutions (suite)

	Pour	Contre	Abstention
De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire			
9 Modification des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social - Modification corrélative des statuts	100%	0%	0%
10 Délégation de compétence au directoire en vue d'augmenter le capital soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	100%	0%	0%
11 Délégation de compétence au directoire à l'effet de décider d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société et/ou de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	100%	0%	0%
12 Autorisation à donner au directoire d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	100%	0%	0%
13 Autorisation à donner au directoire pour déterminer le prix d'émission des actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans la limite annuelle de 10% du capital social	100%	0%	0%
14 Délégation au directoire à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du code de commerce	100%	0%	0%
15 Autorisation au directoire d'augmenter le capital social par création d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	100%	0%	0%
16 Pouvoirs	100%	0%	0%

A propos d'Immobilier Frey

Avec près de 25 ans d'expérience dans l'immobilier commercial, Immobilier Frey est un acteur majeur des Retail Parks de nouvelle génération. Son concept de Retail Park environnemental, Greencenter®, répond aux enjeux de la consommation de demain, plus respectueuse de l'écologie comme des nouvelles pratiques des consommateurs.

Immobilier Frey combine son activité historique de promoteur et celle d'une foncière de développement tournée vers la croissance.

Immobilier Frey est cotée sur le compartiment de NYSE Euronext Paris – ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY



Antoine Frey
Président du Directoire

Emmanuel La Fonta
Directeur administratif et financier

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations investisseurs
Tel : 01 53 32 78 95
agnes.villeret@citigate.fr

Plus d'informations sur le site internet www.immobiliere-frey.com